

CHARTE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Date: 25.03.2024	Version: 1.0	Auteurs : TGR/VVU/EST

Par la présente charte, je, soussigné-e, m'engage à respecter chacun des points suivants avec la rigueur nécessaire :

Responsabilité

- · Je suis ponctuel-le;
- · J'annonce toutes mes absences à mon Chef de site ;
- · Je porte l'uniforme uniquement dans le cadre d'activités JSP.

Comportement

- · Je dois avoir une attitude exemplaire ;
- · Je prends particulièrement soin de mon uniforme et l'adapte toujours à la situation et/ou selon les ordres du chef de classe :
- Je laisse mon téléphone portable au vestiaire pendant les exercices et je ne consulte pas ma montre connectée :
- · Je ne me présente pas à un exercice sous l'effet de substances psychotropes ;
- · Je ne consomme ni tabac, ni alcool, ni cigarette électronique, ni toute autres substances psychotropes pendant le port de l'uniforme ;
- · Je respecte le matériel mis à disposition en prenant soin de le rétablir correctement ;
- Je respecte l'autorité de la hiérarchie ;
- · Je préviens immédiatement ma hiérarchie de tout problème ou comportement déplacé.

Esprit de camaraderie

- · Je m'engage à participer aux activités JSP ;
- · Je respecte mes camarades et prône une attitude d'entraide.

Date	Lieu	
Signature du JSP (avec mention du Nom et Prénom)		
Signature représentant légal (avec mention du Nom et Prénom)		